

# ASA DU CANAL D'ILLE

23 avenue Pasteur  
66130 ILLE SUR TET  
Tél. : 04 68 50 22 08  
Courriel : [asacanalille@gmail.com](mailto:asacanalille@gmail.com)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 6-2024 REUNION DU 17 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-sept juin à dix-huit heures, ont été convoqués pour une réunion du Conseil Syndical, les syndics de l'ASA du Canal d'Ille, au bureau de l'ASA, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

La séance est présidée par Thibaud MARGALET, Président de l'ASA, Robert GILLI, Syndic, faisant office de secrétaire.

**Présents :** Madame Béatrice BOUZAN et Messieurs José COLCHERO, Robert GILLI, Thibaud MARGALET et Marc SIMON, syndics titulaires et Monsieur Etienne MARGALL, syndic suppléant.

### Objet : Affectation des Résultats 2023

Le Président donne la parole à Agnes Xatard afin qu'elle présente les affectations de résultats à reporter au Budget Primitif 2024 :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement exercice : 2023	Résultat de l'exercice 2023	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2023
1 - Budget Principal					
Investissement	47 563,41	0,00	-54 854,61	0,00	-7 291,20
Fonctionnement	150 274,37	0,00	2 220,26	0,00	152 494,63
TOTAL	197 837,78	0,00	-52 634,35	0,00	145 203,43

Après discussion, le syndicat décide à l'unanimité :

- Approuve les résultats à reporter au Budget Primitif 2024  
Déficit d'investissement de 7 291,20 €  
Excédent de fonctionnement de 145 203,43€

- Autorise le président à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



Le Président de l'ASA,  
Thibaud MARGALET